



TERMES DE REFERENCE POUR DIAGNOSTIC D'IDENTIFICATION PROGRAMME

-Titre de l'intervention: «Appui à la gouvernance locale par le renforcement des capacités des acteurs de développement local ».

- Financement: Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID).

-Budget global du programme : 2.500.000 €

- Gestionnaires du programme: Mouvement pour la Paix (MPDL), Oxfam Intermón (IO) et Espace Associatif (EA).

-Durée du programme : 4 ans.

-Durée de l'assistance technique : de la signature du contrat au 30 octobre 2014.

1.LE PROGRAMME

La Constitution de Juillet 2011 intègre des articles visant à promouvoir la participation citoyenne et de la société civile (art. 14), la participation de la jeunesse (art.33 et 17) et l'égalité entre les femmes et les hommes (article 19 et 146). Plus de deux ans après son adoption, seulement deux lois organiques sur les dix-neuf prévues ont été promulguées. De plus, une grande partie des dispositions contenues dans les textes officiels ne parviennent pas à se concrétiser, soit par l'absence de mécanismes ou bien par manque de moyens.

Le programme, réalisé en partenariat par le Mouvement pour la Paix (MPDL), Oxfam Intermón (IO) et l'Espace Associatif (EA), est dirigé a promouvoir et soutenir ce processus de construction de la démocratie participative à travers le renforcement des capacités des acteurs locaux et la mise en œuvre de mécanismes de participation des citoyens et citoyennes, en assurant l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les interventions prévues au niveau local et national seront menées dans 31 Communes (urbaines et rurales) des provinces de Larache, Oujda et Al-Hoceima et seront mises en œuvre par six associations locales membres au associées à l'Espace Associatif (deux dans chaque zone) qui seront définies durant la phase de formulation.

Actions du programme:

1. *Appui au processus de démocratie participative à travers le renforcement des capacités et la mise en place des mécanismes de dialogue et de concertation entre la société civile et les administrations locales:* contributions et propositions de la société civile dans le cadre de l'élaboration des lois organiques relatives à la participation.



Campagnes d'incidence et plaidoyer sur la participation de la société civile. Actions concertées entre les administrations locales et la société civile. Renforcement de l'organisation de la communauté pour promouvoir l'égalité et la participation. Actions de formation et de renforcement des capacités dirigées aux acteurs locaux.

2. **Promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, y compris la question de l'égalité et parité au niveau local:** mise en place des Commissions Parité et Egalité dans les communes des zones d'intervention. Mise en place des Agendas Locaux d'Egalité au sein des municipalités des zones d'intervention. Promouvoir la participation politique des femmes. Promouvoir une masculinité positive.
3. **Appui et promotion de la participation des associations de la jeunesse au niveau local et national:** formation, sensibilisation et appui aux associations de jeunes. Dialogue et actions de concertation entre les jeunes parlementaires et des associations de jeunes. Sessions au Parlement national et dans les conseils provinciaux.
4. **Stratégie d'incidence par rapport aux modèles de participation égalitaire et citoyenne:** diagnostic du processus de participation démocratique des citoyens et de la société civile. Actions de plaidoyer au niveau local, national et international. Création de baromètres de suivi de la participation citoyenne et de l'égalité. Coordination avec les dynamiques associatives existantes. Étude sur la mise en œuvre effective des articles prévus dans la Constitution en relation à la participation des citoyen/nes, de la société civile et de la jeunesse ainsi qu'à l'égalité entre les hommes et les femmes avec la participation du Conseil national des droits de l'homme (CNDH) et des experts universitaires.

2. LES PARTENAIRES

- Le Mouvement pour la Paix (MPDL) est présent au Maroc depuis 1997. Il a réalisé un nombre important d'interventions dans différents secteurs, tels que l'amélioration des conditions socio-économiques de la population rurale, la défense et la promotion des droits humains avec un accent particulier sur les droits des femmes, l'appui et le renforcement des capacités de la société civile et des institutions locales, ainsi que la bonne gouvernance.

- Oxfam Intermón travaille depuis une vingtaine d'années avec les associations marocaines, soutenant toujours les femmes pour qu'elles deviennent les vraies actrices du changement vers une société plus égalitaire. Oxfam promeut leur participation politique, sociale et économique et lutte contre toute forme de violence basée sur le genre.

- L'Espace Associatif (EA) est un réseau d'associations créé en 1996. Actuellement, plus de 60 associations membres de l'EA sont actives dans les domaines des droits humains, droits des femmes, droits culturels, droits des enfants, droits des personnes handicapées, ainsi que dans la défense de l'environnement. Par ailleurs, 25 de ses membres (personnes physiques) sont parmi les acteurs économiques et sociaux les plus actifs et influents au Maroc. L'Espace se définit comme une organisation dont le but stratégique est le développement démocratique.



3. ZONES D'INTERVENTION.

Le programme sera mis en œuvre dans 31 Communes (8 urbaines et 23 rurales) des provinces de Larache, Oujda et Al-Hoceima.

3.1. Province Larache

Communes Urbaines :

1. Larache
2. Ksar Kebir

Communes Rurales :

1. Boujediane
2. Tatoft
3. Ksar Bjir
4. Zouada
5. Rissana Janoubia
6. Souaken
7. Souk Tolba
8. Laouamr

3.2. Province Oujda

Communes Urbaines :

1. Oujda
2. Naima
3. Beni Drar

Communes Rurales :

1. Ain Sfa
2. Bsara
3. Beni Khaled
4. Ahl Angad
5. Mestferki
6. Sidi Boulenouar
7. Sidi Moussa Lemhaya
8. Isly

3.3. Province Al-Hoceima

Communes Urbaines:

1. Targuist
2. Al Hoceima (municipalité)
3. Ajdir

Communes Rurales :

1. Ait Kamra
2. Béni Abdellah
3. Imrabten
4. Béni Hadifa
5. Louta
6. Nekour
7. Chakran



4. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme, d'une durée de 4 ans, sera réalisé dans le cadre d'un consortium formé par Mouvement pour la Paix (MPDL) et Oxfam Intermón, en partenariat avec l'Espace Associatif et avec le financement de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement (AECID). Les objectifs sont les suivants :

- Objectif Général: Appui au processus de gouvernance démocratique à travers le renforcement des capacités des acteurs locaux et la mise en place des mécanismes de participation citoyenne en garantissant l'égalité entre les hommes et les femmes.
 - Objectif Spécifique 1 : Renforcer le système de gouvernance locale afin d'améliorer la participation et le dialogue entre les acteurs locaux sur la base de la transparence, la responsabilité et la non-discrimination.
 - Objectif Spécifique 2 : Améliorer et renforcer les capacités de la société civile en matière d'incidence et plaider sur l'action publique locale, nationale et internationale.

5. ETUDE/DIAGNOSTIC

5.1. Objet de l'étude/diagnostic

L'objectif du diagnostic est de fournir des données fiables et utiles sur la réalité des zones d'intervention par rapport aux axes de travail définis par le programme. Dans ce sens, le/la prestataire doit nous fournir une étude/diagnostic, une ligne de base ainsi que des recommandations, des propositions d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs des résultats attendus et un plan d'action.

Ce diagnostic sera réalisé sur la base d'un travail de terrain dans les trois zones d'intervention à travers une approche participative au sein de chaque commune (31 communes) des trois provinces.

L'étude/diagnostic doit présenter une analyse du contexte qui doit nous permettre d'avoir:

- Une identification et connaissance précise des acteurs existants dans chaque commune.
- Une connaissance du positionnement des acteurs par rapport aux grands axes du programme.
- Une identification des réalités existantes dans chaque commune par rapport aux axes prioritaires du programme.
- Une connaissance des points forts et des faiblesses existants dans chaque zone par rapport aux thématiques du programme.
- Des propositions/recommandations d'actions/activités pour atteindre les objectifs et les résultats attendus.



Dans ce sens, le/la prestataire doit nous fournir des informations détaillées par rapport à chaque axe de travail prévu par le programme :

- **Participation :**

- Identifier les acteurs locaux :
 - Liste exhaustive des associations (développement, femmes, jeunes, environnement, etc.) de chaque commune.
 - Conseils communaux/élus.
 - Fonctionnaires (personnes responsables de programmes sociaux au sein des communes).
 - Liste des services extérieurs de l'Etat existants en relation avec des programmes sociaux.
 - Autres acteurs existants (CNDH, CGEM, associations professionnelles, institutions nationales, etc.)
- Identifier leur prédisposition ainsi que les points forts et faibles de ces acteurs par rapport aux thématiques.
- Identifier les mécanismes existants en matière de participation dans chaque commune (les mécanismes prévus et leur mise en application)
- Identifier les attentes, les priorités, les opportunités et les défis existants dans chaque commune par rapport à la participation.
- Identifier les résistances des institutions publiques à la participation de la société civile.
- Elaboration de propositions et recommandations par rapport à la thématique.

- **Égalité hommes/femmes :**

- Analyser le contexte et la réalité existante dans chaque commune par rapport à la thématique.
- Identifier les acteurs clés existants, leur prédisposition ainsi que les points forts et faibles de ces acteurs par rapport à la thématique.
- Identifier les mécanismes existants en matière d'égalité hommes-femmes dans chaque commune (mécanismes institutionnels, formels, informels, etc.).
- Identifier les expériences des Commissions Égalité et Parité existantes.
- Identifier les femmes élues au sein de chaque commune.
- Identifier les attentes et les priorités des acteurs par rapport à l'égalité hommes-femmes.
- Identifier les opportunités et les défis existants dans chaque commune par rapport à l'égalité hommes-femmes.
- Elaboration de propositions et recommandations par rapport à la thématique.

- **Jeunesse :**

- Analyser le contexte et la réalité existante dans chaque Commune par rapport à la thématique.
- Identifier les acteurs clés existants (associations des jeunes, réseaux, institutions chargées de la jeunesse, etc.), leur prédisposition ainsi que les points forts et faibles de ces acteurs par rapport a la thématique.
- Identifier les mécanismes/politiques existants en matière d'appui aux jeunes dans chaque commune.



- Identifier les attentes et les priorités des acteurs par rapport à la situation de la jeunesse.
- Identifier les opportunités et les défis existants dans chaque Commune par rapport à la thématique.
- Elaboration des propositions et recommandations par rapport à la thématique.

- **Incidence/plaidoyer.**

- Analyse des risques et opportunités existants dans les zones d'intervention du projet.
- Analyser les synergies existantes au niveau de l'incidence et du plaidoyer au niveau local, provincial et régional, en relation avec les thématiques du programme.
- Elaboration de propositions et recommandations par rapport à la thématique.

5.2. Durée de la Consultation :

Deux mois à partir de la signature du contrat. (voir calendrier)

5.3. Modalité d'intervention et méthodologie.

Le/la prestataire est tenu/e de définir clairement les différentes étapes de sa mission pour la réalisation des actions prévues. Le/la prestataire doit veiller à ce que ces actions tiennent compte des résultats du programme ainsi que de ses objectifs.

D'une manière globale, la mission du/de la prestataire doit se dérouler dans le respect du schéma indicatif suivant :

- **Cadrage :** au cours de cette étape, le prestataire procédera, sur la base de réunions avec les commanditaires (MPDL, IO et EA) de la prestation, au cadrage de la mission et à l'élaboration du planning de sa réalisation tout en précisant :
 - Les résultats et les livrables.
 - L'organisation des travaux prévus (moyens, équipe,...etc.).
 - Le planning détaillé des travaux prévus, présentant les différentes tâches, les délais et les ressources affectées.
- La méthodologie de travail à utiliser doit être présentée dans le cadre de l'appel d'offre sur la base de :
 - Elaboration des outils de travail de la part du/de la prestataire.
 - Consolidation et validation d'outils de diagnostic entre le/la prestataire et les commanditaires (MPDL, IO et EA), avec la participation des partenaires locaux de chaque province.
 - Les actions à réaliser doivent être exécutées à partir d'une approche participative : réalisation de 31 ateliers participatifs (1 par Commune).
 - L'approche genre doit être incorporée dans toutes les actions prévues.

L'approche participative doit être la base sur laquelle se dérouleront toutes les actions à réaliser par le/la prestataire. Dans ce sens, il faut considérer tous les acteurs d'une manière globale et pas seulement comme une source d'information. L'objectif de cette dynamique est de pouvoir compter sur tous les acteurs des zones d'intervention (associations, institutions et organismes publics et privés), de les impliquer dans les phases d'identification et d'exécution et d'initier



avec eux un processus de réflexion par rapport aux problématiques, opportunités et défis existants en lien avec les axes d'intervention du programme.

Dans la phase de terrain (préparation et exécution des actions), le/la prestataire aura un appui des « associations locales partenaires » définies par les commanditaires du programme (MPDL, IO et EA) dans chaque province.

5.4. Activités prévues

Les activités prévues dans le cadre de la consultation sont les suivantes:

- Analyse de documentation :
 - Analyse documentaire sur les apports constitutionnels et institutionnels sur la participation, l'égalité hommes-femmes et la jeunesse.
 - Analyse documentaire des zones d'intervention (programmes locaux, PCD, programmes socio-économiques, etc.)
- Proposition de la méthodologie de travail.
- Validation de la méthodologie de travail par le/la prestataire, le comité de suivi du programme et les associations partenaires de chaque province.
- Travaux du terrain dans les trois provinces (31 Communes) :
 - Ateliers participatifs.
 - Focus groups.
 - Réunions avec des associations, élu/es et autres acteurs.
 - Élaboration des enquêtes-type.
 - Entretiens individuels.

5.5. Equipe de travail

Le/la prestataire doit réaliser son travail en coordination avec le commanditaire de la prestation (MPDL, IO et EA) ainsi qu'avec les partenaires locaux définis dans chaque zone d'intervention pour la phase de terrain.

Le/la prestataire doit disposer d'équipes multidisciplinaires et doit compter avec des capacités et des ressources humaines suffisantes pour envoyer trois équipes différentes en même temps dans les trois provinces durant la phase de terrain.

Il est important de prendre en considération l'équité de genre dans la composition des équipes de travail.

Les conditions minimums du/de la prestataire seront:

- La personne ou l'équipe de travail doit être marocaine ou bien être basée au Maroc.
- Expérience accréditée dans la réalisation de dynamiques participatives dans le cadre de projets de développement.
- Expérience accréditée dans la réalisation d'identifications et évaluations de programmes de développement (gouvernance et genre).



- Connaissance du contexte local (social, politique et culturel)
- Langue arabe maîtrisée par les équipes de travail.
- Langue française (parlée et écrite) maîtrisée par les équipes de travail.

A valoriser positivement:

- Connaissance et expérience en gouvernance démocratique, genre et développement de la part du/de la prestataire
- Expérience en gestion et évaluation des projets de coopération au Maroc.
- Maîtrise de l'amazigh
- Maîtrise de l'arabe dialectal marocain
- Maîtrise de la langue espagnole.

Présentation du CV:

- Dans le cas d'équipes de travail, il sera nommé un/e responsable de la coordination et la présentation des résultats finaux auprès des commanditaires de la prestation (MPDL, IO et EA).
- Le CV de la personne responsable doit être apporté ainsi que des informations sur les profils des équipes de travail.
- Les candidat/es doivent présenter une liste des travaux précédents similaires et être disposé/es à présenter des échantillons de ces travaux auprès des commanditaires de la prestation (MPDL, IO et EA).

5.6. Logistique

La logistique de toutes les actions prévues dans le cadre de cette mission sera prise en charge par le/la prestataire, à savoir :

- Transport, logement et restauration des équipes de travail.
- Organisation des ateliers.
- Transport et pause-café des acteurs participants.

D'autre part, le/la prestataire recevra un appui dans le cadre de la phase de terrain pour l'organisation des ateliers participatifs de la part des commanditaires (MPDL, IO et EA) et des associations partenaires du programme dans les zones d'intervention.

5.7. Comité de Suivi

Le comité de suivi sera constitué une fois ces termes de référence seront validés. Ce comité sera formé par des représentants des commanditaires (MPDL, IO et EA) et un/e représentant de l'AECID (Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement). Par ailleurs, des associations partenaires de chaque zone d'intervention seront invitées pour la validation de la méthodologie et du plan du travail.

Les fonctions du comité de suivi seront les suivantes :

- Approbation et validation des documents de planification.
- Suivi des différentes phases du processus.



- Suivi de la qualité du processus et des documents et des rapports générés.

Des réunions périodiques seront tenues:

- Une réunion pour la présentation de l'équipe/s de travail et pour faire une analyse des différentes phases à mettre en place pendant la durée de la prestation.
- Une réunion pour la validation de la méthodologie et du plan du travail.
- Des réunions de suivi du travail de terrain.
- Une réunion présentation et débat des résultats, conclusions et recommandations.

5.8. Calendrier de travail

Les activités prévues commenceront à partir de la signature du contrat et finiront deux mois après. Les actions prévues seront réalisées selon le calendrier suivant :

	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5	Semaine 6	Semaine 7	Semaine 8
1. Phase préparatoire; documentation et analyse de l'information								
Analyse de la documentation et de l'information du programme								
Préparation et validation du Plan du Travail (comité suivi, partenaires locaux et prestataire)								
2. Phase de terrain								
Préparation de la phase de terrain								
Réalisation phase de terrain (Oujda, Al-Hoceima et Larache)								
3. Phase d'analyse								
Analyse des données, élaboration des documents et présentation								

6. Livrables

Les livrables finaux de la prestation doivent contenir des informations précises, claires et fiables et doivent aussi préciser les sources de ces données.

6.1. Une étude/diagnostic qui doit contenir :

- Des enquêtes-type élaborées.
- Rapport du diagnostic participatif réalisé:
 - Rapport du diagnostic par province/commune par rapport aux thématiques.
 - Analyse des données obtenues (Exercice FFOM et Ligne de Base)
 - Proposition d'indicateurs (qualitatifs et quantitatifs) des résultats.
 - Conclusions et recommandations.
 - Listes de présence des ateliers.
 - Procès verbaux des ateliers.



- Documentation graphique.
- Autres.

6.2. Structure et contenu du rapport :

- Couverture.
- Titre du rapport/diagnostic :
 - La période de réalisation.
 - Noms des personnes ayant participé à l'élaboration du rapport.
 - Mentionner que le rapport a été préparé à la demande de Mouvement pour la Paix (MPDL), Oxfam Intermón (IO) et l'Espace Associatif (EA) dans le cadre du programme financé par l'AECID et que les commentaires ne reflètent que l'opinion du/de la prestataire.
 - Table des matières
- Résumé :
 - Nom des organisations partenaires (MPDL, OI et EA) et des partenaires locaux.
 - Titre du programme
 - Objectifs du programme
 - Pays et régions de réalisation.
 - Durée de la prestation.
 - Objet de la prestation.
 - Méthodologie utilisée: documents, analyses, visites, ateliers, etc.
 - Principales conclusions et recommandations par ordre de priorité.
- Le corps principal du rapport est structuré selon les objectifs de la prestation et les critères décrits à la section 5 :
 - Introduction sur l'objet de la prestation, les questions et les principaux résultats obtenus.
 - Contexte, précédents et objectifs de la prestation.
 - Méthodologie utilisée.
 - Contraintes et limites de la prestation.
 - Présentation de l'équipe de travail.
 - Description de l'intervention réalisée :
 - Objectifs et matrice de planification.
 - Description du contexte économique, social, politique et institutionnel dans lequel se déroule l'intervention.
 - Contexte des zones d'intervention par rapport aux thématiques.
 - Organisation et gestion des phases du travail.
 - Description des intervenants.
 - Analyse des informations recueillies par rapport aux questions et critères établis dans la prestation. L'analyse doit être faite à différents niveaux (conception, processus, résultats) et critères.
 - Résultats de diagnostic. Présentation des lignes générales par province par rapport aux critères et questions proposés dans la prestation. Analyse et interprétation des données.
 - Résultats de diagnostic par rapport aux critères d'analyse établis dans le cadre de la prestation.
 - Recommandations du diagnostic qui visent à améliorer les lignes d'action proposées. Indications spécifiques pour améliorer la conception, les procédures de



gestion, les résultats et les impacts des actions proposées dans le programme. Ces recommandations devraient impérativement être pratiques et applicables dans le cadre du programme. Elaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations.

- Analyse sur la pertinence, la faisabilité et la durabilité des actions proposées dans le cadre du programme.

- Annexes:
 - Termes de référence.
 - Méthodologie et plan de travail
 - Outils de collecte d'information appliqués.
 - Composition et description de la mission
 - Liste des personnes interviewées et des institutions rencontrées.
 - Abréviations
 - Cartes
 - Matériaux audiovisuels.
 - Toute autre annexe si approprié.

Les livrables finaux doivent être remis selon les conditions suivantes :

- En français : 2 exemplaires en papier et 1 sur fichier électronique.
- En espagnol: 2 exemplaires en papier et 1 sur fichier électronique.

7. Cadre normatif qui doit être considéré dans la prestation.

La prestation doit respecter les principes et les valeurs suivants :

- Confidentialité des informations recueillies pendant la prestation.
- Tous les documents produits pendant la prestation seront la propriété des commanditaires.
- Respect des droits, libertés, égalité des personnes et des acteurs concernés par la prestation.
- Respect des spécificités culturelles des zones d'intervention.

8. Dossier à remettre pour la proposition : date limite le 31 août 2014.

1. Une présentation d'une page du/de la soumissionnaire.
2. Le CV de la personne en charge de coordonner et de diriger les travaux prévus dans l'appel d'offres.
3. Les profils des équipes de travail.
4. Le budget estimatif (avec TVA) pour la réalisation des travaux prévus dans le cadre de l'appel d'offre.
5. La méthodologie de travail.
6. Les propositions doivent être envoyées à l'adresse suivante : conveniomaroc2015@gmail.com
7. Pour plus d'informations, les personnes du contact sont : Manuel Lorenzo (+ 212 678380755), Abdeljalil Laroussi (+ 212 619498750) et Said Tbel (+212 661435048).